MUNICIPALITÉ
de SAVIÈSE

ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE

Procès-verbal – 10 juin 2024

Lieu	Théâtre le Baladin
Durée	de 19h30 à 21h13
Présidée par	M. Sylvain Dumoulin, président
Présents	- 11 membres du Conseil communal - la secrétaire communale - quelques 51 bourgeoises et bourgeois

L'assemblée bourgeoisiale se déroule dans le prolongement de l'assemblée primaire,

Table des matières

1. Ordre du jour de l'assemblée bourgeoisiale ____ 2
2. Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 11 décembre 2023 ____ 2
3. Présentation des comptes 2023 de la Bourgeoisie ____ 2
3.1. Compte de résultats ____ 3
3.2. Compte de résultats échelonné ____ 3
3.3. Compte de résultats selon les natures ____ 4
3.4. Compte de résultats selon les tâches ____ 4
3.5. Compte des investissements ____ 5
3.6. Tableau des immobilisations ____ 6
3.7. Bilan ____ 6
3.8. Annexes aux comptes ____ 7
3.8.1. Etat du capital propre ____ 7
3.8.2. Tableau des provisions ____ 7
3.9. Questions d'une bourgeoise ____ 7
4. Rapport de l'organe de révision ____ 8
5. Approbation des comptes 2023 de la Bourgeoisie ____ 8
6. Agrégation d'une nouvelle bourgeoise ____ 8
7. Divers ____ 9
7.1. Assemblée bourgeoisiale ____ 9
7.2. Question d'un citoyen ____ 9
7.3. Question d'une bourgeoise ____ 10

L’assemblée bourgeoisiale

1. Ordre du jour de l’assemblée bourgeoisiale

M. le Président donne lecture de l’ordre du jour qui a été publié avec la convocation de l’assemblée bourgeoisiale de ce soir, soit :

Ordre du jour de l’assemblée bourgeoisiale

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Présentation des comptes 2023 de la Bourgeoisie
3. Rapport de l’organe de révision
4. Approbation des comptes 2023 de la Bourgeoisie
5. Agrégation d’une nouvelle bourgeoise
6. Divers

Décision :
Le mode de convocation n’ayant appelé aucun commentaire, M. le Président déclare l’assemblée bourgeoisiale habilitée à prendre les décisions découlant de l’ordre du jour soumis et accepté.

2. Procès-verbal de l’assemblée bourgeoisiale du 11 décembre 2023

Les procès-verbaux des assemblées primaire et bourgeoisiale ne sont plus lus par la secrétaire communale, en référence à la décision prise le 28 novembre 2011. Ils sont désormais intégralement publiés sur le site internet de la Commune.

Décision :
Le procès-verbal de l’assemblée bourgeoisiale du 11 décembre 2023 est accepté tel que publié sur le site internet de la Commune, avec les remerciements à son auteure, la secrétaire communale.

3. Présentation des comptes 2023 de la Bourgeoisie

M. le Président passe la parole à M. Vincent Reynard, vice-président, pour la présentation des comptes de la Bourgeoisie.
M. Vincent Reynard, vice-président, apporte les explications utiles et nécessaires.

3.1. Compte de résultats

Aperçu du compte de résultats et investissements			Compte 2022	Budget 2023	Compte 2023
Compte de résultats					
Résultat avant amortissements comptables					
Charges financières	-	CHF	41'826.81	40'600.00	50'970.45
Revenus financiers	+	CHF	88'960.90	111'600.00	59'493.24
Marge d'autofinancement (négative)	=	CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	=	CHF	**47'134.09**	**71'000.00**	**8'522.79**
Résultat après amortissements comptables					
Marge d'autofinancement (négative)	-	CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+	CHF	47'134.09	71'000.00	8'522.79
Amortissements planifiés	-	CHF	61'080.00	56'005.00	55'050.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	CHF	-	-	737.43
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	CHF	-	-	8'545.00
Réévaluations des prêts du PA	-	CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	-	CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	-	CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+	CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+	CHF	-	-	-
Excédent de charges	=	CHF	**13'945.91**	-	**38'719.64**
Excédent de revenus	=	CHF	-	**14'995.00**	-

La marge d'autofinancement de CHF 8'522.79 ne couvre pas les amortissements effectués ce qui induit l'excédent de charges de CHF 38'719.64.

3.2. Compte de résultats échelonné

	Compte de résultats échelonné		Compte 2022	Budget 2023	Compte 2023
	Charges d'exploitation				
30	Charges de personnel	CHF	3'000.00	4'220.00	3'500.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	38'826.81	36'380.00	47'470.45
33	Amortissements du patrimoine administratif	CHF	61'080.00	56'005.00	55'050.00
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	-	-	737.43
36	Charges de transferts	CHF	-	-	-
37	Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
	Total des charges d'exploitation	CHF	**102'906.81**	**96'605.00**	**106'757.88**
	Revenus d'exploitation				
40	Revenus fiscaux	CHF	-	-	-
41	Patentes et concessions	CHF	2'076.00	1'000.00	1'038.00
42	Taxes	CHF	1'024.90	2'300.00	6'016.80
43	Revenus divers	CHF	-	-	-
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	-	-	8'545.00
46	Revenus de transferts	CHF	-	-	-
47	Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
	Total des revenus d'exploitation	CHF	**3'100.90**	**3'300.00**	**15'599.80**
R1	**Résultat provenant de l'activité d'exploitation**		**-99'805.91**	**-93'305.00**	**-91'158.08**
34	Charges financières	CHF	-	-	-
44	Revenus financiers	CHF	85'860.00	108'300.00	52'438.44
R2	**Résultat provenant de l'activité de financement**	CHF	**85'860.00**	**108'300.00**	**52'438.44**
O1	**Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)**		**-13'945.91**	**14'995.00**	**-38'719.64**
38	Charges extraordinaires	CHF	-	-	-
48	Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1	**Résultat provenant de l'activité extraordinaire**	CHF	-	-	-
	Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	**-13'945.91**	**14'995.00**	**-38'719.64**

Par rapport au budget 2023, les charges sont en augmentation de CHF 10'152.88 (+10.51%) et les revenus sont en baisse de CHF 43'561.76 (-39.03%).

L'activité d'exploitation de la Bourgeoisie laisse apparaître un excédent de charges de CHF 91'158.08.
Les activités financières ont généré un revenu de CHF 52'438.44.
L'activité opérationnelle présente une perte de CHF 38'719.64. Cette dernière est en réalité péjorée par la constitution d'une provision sur la participation du triage Lienne et Morge pour un montant de CHF 54'118.40.

3.3. Compte de résultats selon les natures

Compte de résultats selon les natures	Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	3'000.00		4'220.00		3'500.00	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	38'826.81		36'380.00		47'470.45	
33 Amortissements du patrimoine administratif	61'080.00		56'005.00		55'050.00	
34 Charges financières	-		-		-	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-		-		737.43	
36 Charges de transferts	-		-		-	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	-		-		-	
39 Imputations internes	-		-		-	
40 Revenus fiscaux		-		-		-
41 Patentes et concessions		2'076.00		1'000.00		1'038.00
42 Taxes		1'024.90		2'300.00		6'016.80
43 Revenus divers		-		-		-
44 Revenus financiers		85'860.00		108'300.00		52'438.44
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		-		-		8'545.00
46 Revenus de transferts		-		-		-
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		-		-		-
Total des charges et des revenus	**102'906.81**	**88'960.90**	**96'605.00**	**111'600.00**	**106'757.88**	**68'038.24**
Excédent de charges		**13'945.91**		**-**		**38'719.64**
Excédent de revenus	**-**		**14'995.00**		**-**	

3.4. Compte de résultats selon les tâches

Compte de résultats selon les tâches	Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	29'510.81	-	29'660.00	1'000.00	29'386.70	5'500.00
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
2 Formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, sports et loisirs, église	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic et télécommunications	-	-	-	-	-	-
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique	11'240.50	34'700.00	11'970.00	38'000.00	16'874.78	12'363.44
9 Finances et impôts	62'155.50	54'260.90	54'975.00	72'600.00	60'496.40	50'174.80
Total des charges et des revenus	**102'906.81**	**88'960.90**	**96'605.00**	**111'600.00**	**106'757.88**	**68'038.24**
Excédent de charges		**13'945.91**		**-**		**38'719.64**
Excédent de revenus	**-**		**14'995.00**		**-**	

De manière synthétique les charges et revenus de fonctionnement de la Bourgeoisie sont résumées ici.

3.5. Compte des investissements

Compte des investissements					
Dépenses	+	CHF	-	210'000.00	-
Recettes	-	CHF	-	200'000.00	-
Investissements nets	=	CHF	**-**	**10'000.00**	**-**
Investissements nets (négatifs)	=	CHF	**-**	**-**	**-**

Financement					
Marge d'autofinancement (négative)	-	CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+	CHF	47'134.09	71'000.00	8'522.79
Investissements nets	-	CHF	-	10'000.00	-
Investissements nets (négatifs)	+	CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	=	CHF	**-**	**-**	**-**
Excédent de financement	=	CHF	**47'134.09**	**61'000.00**	**8'522.79**

Aucun investissement n'ayant été réalisé durant l'exercice 2023, les travaux prévus pour la rénovation des bâtiments d'alpage de Tsanfleuron ont été reportés en 2024.
Il en résulte un exc édent de financement de CHF 8'522.79.

Compte des investissements selon les tâches	Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	-	-	-	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
2 Formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, sports et loisirs, église	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic et télécommunications	-	-	-	-	-	-
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique	-	-	210'000.00	200'000.00	-	-
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	**-**	**-**	**210'000.00**	**200'000.00**	**-**	**-**
Excédent de dépenses		**-**		**10'000.00**		**-**
Excédent de recettes	**-**		**-**		**-**	

Compte des investissements selon les natures	Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	-		210'000.00		-	
51 Investissements pour le compte de tiers	-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles	-		-		-	
54 Prêts	-		-		-	
55 Participations et capital social	-		-		-	
56 Propres subventions d'investissement	-		-		-	
57 Subventions d'investissement redistribuées	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		-		-		-
61 Remboursements		-		-		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		-		-		-
63 Subventions d'investissement acquises		-		200'000.00		-
64 Remboursement de prêts		-		-		-
65 Transferts de participations		-		-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		-		-		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer		-		-		-
Total des dépenses et des recettes	**-**	**-**	**210'000.00**	**200'000.00**	**-**	**-**
Excédent de dépenses		**-**		**10'000.00**		**-**
Excédent de recettes	**-**		**-**		**-**	

Aucun investissement n'ayant été réalisé durant l'exercice 2023, reporté en 2024.

3.6. Tableau des immobilisations

Tableau des immobilisations

Compte N°	Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements	Amortissements minimum obligatoires	Contrôle
	Comptes ordinaires								
1400	Terrains	62'000			62'000		62'000	0%	0.00%
1401	Routes / voies de communication	4'185			4'185	300	3'885	7%	7.17%
1402	Aménagement des cours d'eau du PA	-			-	-	-	7%	0.00%
1403	Autres travaux de génie-civil	4'185			4'185	300	3'885	7%	7.17%
1404	Bâtiments du PA	544'050			544'050	54'450	489'600	8%	10.01%
1405	Forêts PA	182'000			182'000	-	182'000	0%	0.00%
1406	Biens meubles du PA				-		-	35%	0.00%
1409	Autres immobilisations corporelles				-		-	50%	0.00%
1420	Logiciel du PA				-		-	50%	0.00%
1421	Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA				-		-	50%	0.00%
1429	Autres immobilisations incorporelles				-		-	50%	0.00%
144X	Prêts				-		-	Selon risque	0.00%
145X	Participation capital social				-		-	Selon risque	0.00%
146X	Subventions d'investissement				-		-	10%	0.00%
	Total comptes ordinaires	**796'420**	**-**	**-**	**796'420**	**55'050**	**741'370**		

Les taux d'amortissement ressortent des normes prévues par le plan comptable MCH2

3.7. Bilan

Aperçu du bilan		Etat 31.12.2022	Etat 31.12.2023
1	**Actif**	**1'550'589.08**	**1'552'046.87**
	Patrimoine financier	**754'169.08**	**810'676.87**
100	Disponibilités et placements à court terme	161'686.00	162'105.33
101	Créances	-	54'376.50
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	343'122.78	303'458.79
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	-	-
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	249'360.30	290'736.25
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	**796'420.00**	**741'370.00**
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	796'420.00	741'370.00
142	Immobilisations incorporelles	-	-
144	Prêts	-	-
145	Participation capital social	-	-
146	Subventions d'investissement	-	-
2	**Passif**	**1'550'589.08**	**1'552'046.87**
	Capitaux de tiers	**169'014.88**	**216'999.88**
200	Engagements courants	165'900.88	160'805.48
201	Engagements financiers à court terme	-	-
204	Passifs de régularisation	3'114.00	2'076.00
205	Provisions à court terme	-	54'118.40
206	Engagements financiers à long terme	-	-
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-
	Capital propre	**1'381'574.20**	**1'335'046.99**
29	Capital propre	1'381'574.20	1'335'046.99

Durant l'exercice 2023, des travaux ont été entrepris sur le site du Château de la Soie pour un montant de CHF 41'375.95 qui présente désormais un solde au 31.12.2023 de CHF 290'736.25.

Après la prise en compte du résultat 2023, la fortune nette de la Bourgeoisie s'élève à CHF 1'335'046.99.

La récapitulation au 31.12.2023 des coûts engagés pour la sauvegarde du site du Château de la Soie se présente ainsi :

Travaux entrepris à ce jour	**988'236.25 CHF**
Contributions versées par la Loterie Romande	**255'000.00- CHF**
Subventions cantonales et fédérales	**212'500.00- CHF**
Subventions communales	**230'000.00- CHF**
Solde au 31.12.2023	**290'736.25 CHF**

3.8. Annexes aux comptes

3.8.1. Etat du capital propre

en CHF		Solde au 01.01	Attributions	Prélèvements	Solde au 31.12
29	**Capital propre**	**1'381'574**	**737**	**47'265**	**1'335'047**
290	Engagements et avances sur financements spéciaux classés dans le capital propre	-	-	-	-
291	Fonds classés dans le capital propre	160'894	737	8'545	153'086
294	Réserves de politique budgétaire	-	-	-	-
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	-	-	-	-
299	Excédent/découvert du bilan	1'220'680	-	38'720	1'181'961

3.8.2. Tableau des provisions

205 Provisions à court terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12
2050.00	Provisions Lienne-Morge	-	54'118	-	54'118

208 Provisions à long terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12
-	-	-	-	-	-

Total provisions à court terme	-	54'118	-	54'118
Total provisions à long terme	-	-	-	-
Total des provisions	**-**	**54'118**	**-**	**54'118**

Une provision de CHF 54'118.00 a été créée.
Il s'agit de la part retenue de la Bourgeoisie de Savièse pour le paiement éventuel des derniers frais relatifs à la liquidation du triage.
Cette part a été retenue sur le bénéfice accumulé (total CHF 349'475.43) et passée en transitoire.

M. le Président remercie M. le Vice-Président pour la présentation des comptes de la Bourgeoisie.

3.9. Questions d'une bourgeoise

Une bourgeoise regrette que rien n'ait été entrepris en 2023 pour l'alpage de Tsanfleuron, elle s'interroge également sur la situation du triage forestier et sur le Château de Soie.

Réponse :

Alpage de Tsanfleuron
D'entente avec l'exploitant, les travaux pour l'assainissement de la fromagerie, la création d'un local de vente et la transformation d'une partie de l'étable en chalet d'alpage débuteront cette année, dès que la route cantonale menant au col du Sanetsch sera officiellement ouverte.
Les travaux prévus nécessitant une autorisation de construire, ils ne pouvaient dès lors débuter avant l'obtention de cette autorisation. Cette dernière n'était pas du ressort de la Municipalité de Savièse mais de la commission cantonale des constructions car d'une part les bâtiments sont la propriété de la Bourgeoisie de Savièse et d'autre part ils sont situés hors zone à bâtir.

Triage forestier
Le triage forestier de Lienne-Morge a été dissous. La Municipalité de Savièse / la Bourgeoisie de Savièse ont rejoint le triage forestier du Cône de Thyon en mai 2023.
Des irrégularités financières ont toutefois été constatées dans le cadre de la procédure de la dissolution du triage Lienne Morge.
L'Etat du Valais demande à ce triage le remboursement des fonds versés en trop depuis 2008, car les travaux liés à l'entretien des forêts de protection, au bénéfice de cette subvention, n'ont pas tous été réalisés. Les forêts de protection concernées sont entièrement situées sur le territoire d'Ayent.
Cette affaire est en cours.

La parole n'étant plus demandée sur les comptes 2023 de la Bourgeoisie parmi l'assemblée, M. le Président passe à la parole à M. Bastien Forré, réviseur responsable expert-réviseur agréé auprès de la fiduciaire BDO SA, pour la lecture du rapport de l'organe de révision.

4. Rapport de l'organe de révision

L'organe de révision atteste qu'il remplit les exigences légales et réglementaires de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 de la LCo, des art. 89 et 90 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec son indépendance.
Dans le cadre de sa révision, il relève en outre que :
- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo;
- l'endettement net de la Bourgeoisie est nul;
- selon son appréciation, la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements;
- l'entretien final avec le Conseil bourgeoisial a eu lieu.

Dès lors, l'organe de révision recommande à l'assemblée bourgeoisiale d'approuver les comptes annuels qui lui sont soumis.

5. Approbation des comptes 2023 de la Bourgeoisie

Décision :
La parole n'étant pas demandée, M. le Président passe au vote pour l'approbation des comptes 2023 de la Bourgeoisie.
L'assemblée bourgeoisiale approuve, à main levée et à l'unanimité, les comptes 2023 de la Bourgeoisie.
M. le Président remercie les bourgeoises et bourgeois de la confiance témoignée.

6. Agrégation d'une nouvelle bourgeoise

C'est toujours un moment privilégié pour une bourgeoisie de pouvoir intégrer de nouveaux membres dans ses rangs, à l'heure où la part de bourgeois devient chaque année plus faible par rapport aux non bourgeois (31.6% de la population actuelle).

Aujourd'hui la demande d'agrégation à la bourgeoisie de Savièse est présentée par la jeune Emy Bianco, fille d'une maman saviésanne et domiciliée depuis toujours à Savièse.

M. David Luyet, conseiller communal en charge de la Bourgeoise, présente la jeune Emy Bianco qui incarne à merveille l'esprit vif et dynamique de Savièse. Née en 2011, Emy a toujours vécu à Savièse, à Drône plus précisément.
Dès son plus jeune âge, Emy a démontré une énergie débordante et une passion insatiable pour le sport. Ceinture bleue de karaté et adepte de kick boxing, elle trouve dans les arts martiaux un canal d'expression et de dépassement de soi. Son esprit sportif se traduit également par son amour pour la Formule 1 et son soutien indéfectible au FC Savièse, dont elle est une fervente supportrice.
Au-delà de ses passions sportives, Emy est profondément attachée aux traditions de Savièse. Elle a participé à trois reprises à la Fête Dieu de Drône 2012-2017-2022, immergeant ainsi dans les traditions et l'histoire riche de notre village. Sa connaissance et son respect pour les coutumes locales font d'elle une ambassadrice exemplaire de notre patrimoine.
Actuellement scolarisée en 8H à Moréchon, Emy s'épanouit dans ses études et tisse des liens solides avec ses camarades. Son parcours scolaire illustre son assiduité et son engagement, qualités qui la caractérisent également dans ses activités extrascolaires.
Son enthousiasme communicatif et sa joie de vivre font d'elle une présence rayonnante et appréciée de tous ceux qui la côtoient. Son dynamisme, son attachement à nos traditions et ses valeurs exemplaires en font un modèle inspirant pour la jeunesse de notre commune. Elle saura contribuer positivement à l'avenir de notre Bourgeoisie.

Cette demande a été préalablement acceptée à l'unanimité par la commission bourgeoisiale et le Conseil municipal.

Décision :
La jeune Emy Bianco est admise sous les applaudissements au sein de la Bourgeoisie de Savièse. Elle est invitée à rejoindre M. le Président au milieu de la scène pour être présentés à l'assemblée.

Traditionnellement les nouveaux bourgeois offrent l'apéritif à l'issue des Assemblées primaire et bourgeoisiale. Nous aurons donc le plaisir de boire un verre à son honneur et à sa santé tout à l'heure. Merci d'avance à elle.

7. Divers

7.1. Assemblée bourgeoisiale

Selon l'art. 50 alinéa 2 de la loi cantonale sur les communes «L'assemblée bourgeoisiale se réunit au moins une fois par an. L'approbation du budget et des comptes peut intervenir lors de la même assemblée, celle-ci devant alors se tenir avant le 31 mars.»

Lors de la soirée d'information portant sur l'avenir de la Bourgeoisie de Savièse, il a été proposé de séparer les assemblées primaires et bourgeoisiales.
En proposant désormais une soirée dédiée uniquement à l'assemblée bourgeoisiale, cela valoriserait l'appartenance à la bourgeoisie de Savièse.

Le Conseil municipal, dans sa séance du 1er mai dernier, a décidé de convoquer désormais séparément, soit sur des soirées distinctes, les assemblées primaires et bourgeoisiales. Cette décision entrera en force pour les assemblées convoquées pour l'approbation des budgets 2025.

La première assemblée bourgeoisiale dans cette nouvelle configuration se déroulera le 31 mars 2025 avec l'approbation des comptes 2024 et du budget 2025 et des divers DDP et autres contrats en lien avec la valorisation de la Bourgeoisie.

7.2. Question d'un citoyen

Les citoyennes et citoyens sont-ils autorisés à assister aux assemblées bourgeoisiales ?

Réponse :
Les citoyennes et les citoyens peuvent, pour s'informer, assister aux assemblées bourgeoisiales mais ne sont évidemment pas autorisés à participer aux débats et aux votes soumis. Une intervention est toutefois possible à la condition qu'elle ne correspond pas à une ingérence.
Dans le cadre des décisions à prendre pour clarifier la relation entre la Municipalité et la Bourgeoisie, chacun selon son statut pourra alors s'exprimer et décider selon l'assemblée appelée à se prononcer.

7.3. Question d'une bourgeoise

Une bourgeoise s'interroge sur la transmission par donation de la bourgeoisie de Savièse ?

Réponse :
La donation de la Bourgeoisie de Savièse n'est pas possible.
Pour une personne originaire d'une commune du canton du Valais, la procédure est simple. Un courrier adressé à la Bourgeoisie de Savièse suffit pour annoncer son souhait d'être agréée au sein de la Bourgeoisie de Savièse.
Pour une personne confédérée (originaire d'un autre canton suisse) désireuse de devenir bourgeoise de Savièse doit préalablement être naturalisée valaisanne avant de présenter son courrier à la Bourgeoisie de Savièse.
Pour que la demande soit prise en considération, la personne doit être domiciliée sur le territoire de la commune de Savièse depuis au moins 5 ans et être bien intégrée.

Selon notre règlement bourgeoisial, les tarifs d'agrégation pour les personnes qui présentent leur demande pour obtenir la bourgeoisie de Savièse sont fixés comme suit :

- personne ou famille avec enfants mineurs domiciliée depuis moins de 15 ans CHF 3'000.—
- personne ou famille avec enfants mineurs domiciliée depuis 15 ans et plus CHF 2'000.—

pour ces deux points : conjoints de bourgeois et enfants majeurs : 1/2 tarifs

- enfant mineur domicilié dont l'un des parents est bourgeois : CHF 300.—
- femme désirant reprendre la bourgeoisie de Savièse : CHF 500.--

La parole n'étant plus demandée, M. le Président remercie toutes et tous de leur présence et leur souhaite un bel été.

L'assemblée est levée à 21h13.
Ces assemblées sont suivies du verre de l'amitié servi par notre huissier communal dans les jardins du Théâtre le Baladin.

BOURGEOISIE DE SAVIÈSE

Secrétariat général
La Secrétaire
M. N. Reynard